



Le patrimoine architectural de Villeneuve-lès-Bouloc



Ce livret est dédié à la mémoire de Pascal Royère (1965-2014), originaire de Villeneuve-lès-Bouloc, archéologue et architecte de formation dont l'œuvre majeure fut la restauration et reconstruction du Baphuon, l'un des temples du site archéologique cambodgien d'Angkor, ancienne capitale de l'empire khmer, classé au patrimoine mondial par l'UNESCO.

Admiré pour ses qualités humaines et professionnelles, Pascal Royère obtint de nombreuses distinctions officielles, en France et au Cambodge. Son travail de chercheur et de restaurateur à Angkor, auquel il se consacra pendant deux décennies, lui valut une renommée internationale ainsi que l'estime et la reconnaissance du peuple cambodgien.

LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL
DE
VILLENEUVE-LÈS-BOULOC

TEXTES DE
JEAN-CLAUDE MOUGNIBAS

PRÉFACE DE
ANDRÉ GALLINARO
Maire de Villeneuve-lès-Bouloc

REMERCIEMENTS

L'auteur remercie André Gallinaro, maire de Villeneuve-lès-Bouloc, ainsi que le conseil municipal, de l'accueil favorable qu'ils ont réservé à son projet de publication.

Il tient à saluer tout particulièrement le travail accompli par les personnes suivantes qui ont contribué à l'élaboration de ce livret, depuis la photographie des bâtiments jusqu'à la réflexion sur la mise en page : Michelle Job et Sylvie Savy, membres de la commission municipale Communication et Développement numérique ; Aurélie Durand, coordinatrice du territoire ; Nathalie Saby-Peyrichou, médiathécaire.

Il exprime aussi sa reconnaissance à Yves-Maurice Galli, Alain Gallinaro et Bernard Vilotte pour leur contribution à l'iconographie.

L'auteur est redevable à Sylvie Savy de sa suggestion initiale, émise dès 2009, de publier régulièrement des articles sur le patrimoine architectural dans le bulletin municipal de Villeneuve-lès-Bouloc.

Enfin, ses remerciements vont aux habitants et anciens habitants de Villeneuve-lès-Bouloc qu'il a rencontrés au cours de sa recherche préalable à l'écriture des textes.

SOMMAIRE

PRÉFACE	p 6
INTRODUCTION	p 7 et 8
LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL DE VILLENEUVE-LÈS-BOULOC	
Le château de Villefranche	p 9
Le château de Villeneuve	p 10
Le château de Masse-Ribaud	p 11
L'église.....	p 12 à 14
Trois tableaux de l'église.....	p 15 à 17
Le presbytère.....	p 18
L'ancienne mairie	p 19
L'Hôpital	p 20
Les maisons rurales	p 21
Le moulin de Masse-Ribaud	p 22
Le couvent	p 23
L'ancienne gare	p 24
L'école	p 25
Epilogue. La place de l'ancienne forge	p 26
BIBLIOGRAPHIE	p 27

PRÉFACE


Je me réjouis de préfacer ce recueil consacré exclusivement au patrimoine architectural de Villeneuve-lès-Bouloc et destiné à mettre en valeur des textes que nous avons publiés au fil des ans dans nos bulletins municipaux.

Notre village n'est aucunement dépourvu de bâtiments anciens dignes d'intérêt pour leurs qualités esthétiques ou leur signification historique, mais ceux-ci sont disséminés sur l'étendue de son territoire. La lecture des pages qui suivent vous permettra de les identifier plus aisément.

Ainsi, le regard nouveau que vous porterez sur certains éléments de votre cadre de vie habituel vous le rendra plus attrayant et plus attachant, et ceci constitue, sans nul doute, l'un des fondements d'une bonne qualité de vie.

Au cours des dernières années, la commune de Villeneuve-lès-Bouloc, propriétaire de quelques-uns des bâtiments qui forment ce trésor culturel collectif, s'est acquittée avec soin de sa mission d'entretien et de sauvegarde. Les points forts ont été la campagne de travaux dont a bénéficié l'église, la restauration de trois de ses tableaux et la réhabilitation de l'ancienne mairie.

C'est bien, en effet, un devoir moral de transmission aux générations futures qui s'impose à nous tous, indissociable de la notion de patrimoine culturel commun.



André Gallinaro

Maire de Villeneuve-lès-Bouloc

INTRODUCTION

Ce livret réunit des textes parus dans le bulletin municipal de Villeneuve-lès-Bouloc, de juin 2009 à juin 2013, qui traitaient des bâtiments anciens remarquables de notre commune sous forme de présentations monographiques. Les articles postérieurs (2018-2019), portant sur trois tableaux de l'église, ont été ajoutés. L'objectif de cette nouvelle publication est double : il s'agit, d'une part, de remédier à la dispersion de ces textes, en évitant ainsi qu'ils ne sombrent dans l'oubli, et, d'autre part, de les porter à la connaissance des personnes dont l'installation dans notre commune est relativement récente.

Le passé a légué à notre village un patrimoine architectural qui n'est pas particulièrement abondant, même s'il ne compte pas moins de trois châteaux. Ce qui le distingue, en revanche, est sa grande variété, qui nous conduit de l'époque de la Renaissance jusqu'au vingtième siècle inclus, et, par ailleurs, la présence d'édifices majeurs capables de ravir aussi bien l'observateur esthète que l'amateur ou spécialiste d'histoire de l'architecture.

Parmi les trois châteaux, celui qui vient le plus souvent immédiatement à l'esprit est Villefranche. Ancienne demeure seigneuriale, ses parties les plus anciennes datent du seizième siècle. En 2005, il a fait l'objet d'une mesure de protection au titre des monuments historiques qui porte sur les façades et les toitures ainsi que, à l'intérieur, sur trois pièces ornées de papiers peints datant du début du dix-neuvième siècle. Pour le voyageur arrivant par l'ouest, l'édifice signale remarquablement l'entrée sur le territoire communal.

A la différence de Villefranche, le château de Villeneuve se situe à proximité du centre du village et doit son charme à une présence discrète, dans un cadre topographique évocateur des vallonnements toscans. Sous l'Ancien Régime, il fut lui aussi une résidence seigneuriale. Le château de Masse-Ribaud, pour sa part, retient l'attention par la singularité de son histoire. Cette superbe bâtisse fut, en effet, dans une sorte de vie antérieure, un relais de poste le long de l'unique route qui, jusqu'au dix-huitième siècle, permettait d'atteindre directement notre région depuis Paris. Non loin de là, c'est la propriété appelée « L'Hôpital » que l'on remarque, bel ensemble constitué d'une maison principale et de dépendances agricoles dont l'existence est documentée dès 1574.

L'un de nos bâtiments anciens est doté d'une valeur patrimoniale particulièrement riche : il s'agit de l'église, non seulement en raison de sa valeur représentative intrinsèque en tant que spécimen de l'architecture de son temps, mais aussi parce que le choix que l'on fit de son lieu d'implantation traduit une volonté d'aménagement territorial. Construit dans les années 1870, l'édifice est un parfait exemple de l'architecture dite « néo-romane » qui, avec son pendant « néo-gothique », reflète le goût retrouvé, à cette époque-là, dans de nombreux pays européens, pour l'art de bâtir du Moyen Âge. En outre, le voisinage du presbytère, construit quelques décennies auparavant dans la tradition fidèle aux modèles classiques, met en lumière une opposition stylistique radicale qui contient l'essentiel du basculement survenu, dans ce domaine, vers le milieu du dix-neuvième siècle.

Or, dans les années 1870, en même temps que l'église, c'est une « mairie-école » que l'on construit, devenue, pour nous, « l'ancienne mairie ». Ces deux bâtiments sont donc étroitement associés dans l'organisation territoriale qui voit alors le jour à l'échelle de la commune, dont ils doivent signaler le centre. L'on peut, ainsi, se représenter leur édification simultanée, au milieu des champs et parmi un habitat rural dispersé. C'est d'ailleurs le visage que conservera le cœur de notre village jusqu'aux années 1960, c'est-à-dire, pendant près d'un siècle.

Cet habitat rural dispersé, ce sont les fermes. Elles appartiennent à une catégorie d'architecture que les spécialistes qualifient de « vernaculaire », c'est-à-dire, caractéristique d'un terroir dont elle serait, en quelque sorte, l'émanation. Ces constructions sont l'œuvre d'artisans plutôt que d'architectes ; elles offrent une grande uniformité et acquièrent, ainsi, une valeur de symbole du lieu dans lequel on les rencontre.

Aujourd'hui, ces fermes, devenues dans bien des cas « anciennes fermes », présentent un intérêt patrimonial non seulement pour leur architecture singulière, mais aussi parce que leur existence met en évidence, par effet de contraste, les profonds changements socio-économiques intervenus au cours des dernières décennies. Ceux-ci ont transformé une réalité séculaire qui reposait sur l'exploitation familiale de nombreuses propriétés agricoles de taille modeste, dédiées à la polyculture traditionnelle. Dès lors, ces maisons et hangars constituent les précieux vestiges d'un monde rural ancien qui doivent être préservés.

Mais le vingtième siècle, époque de rupture s'il en est, a aussi laissé son empreinte architecturale dans notre commune. Deux bâtiments, en effet, permettent de percevoir la manière dont un âge nouveau fait irruption, avec un certain fracas, dans le paysage local. Ainsi, la construction d'une gare ferroviaire aux confins de la commune de Vacquiers, mise en service en 1912, marque l'avènement des « temps modernes » dont on sait que l'une des caractéristiques majeures fut, dès le début, la mobilité. Cette « ancienne gare » rappelle aussi l'essor que connut le réseau ferré local dans notre pays, à ce moment-là.

L'autre emblème du vingtième siècle, cette fois de nature strictement architecturale, est la nouvelle école, ouverte en 1962. Même s'il s'agissait d'un bâtiment-type imposé par l'administration, celle-ci s'était montrée particulièrement éclairée en choisissant un bâtiment qui incarne ce qui fut l'essence de l'architecture moderne de ces années-là, héritière des projets avant-gardistes conçus, depuis le début du siècle, par les grands maîtres d'œuvre qui avaient fait table rase des modèles et techniques préexistants. Alors que de telles réalisations virent le jour dans les très grandes villes, en quête de prestige et de notoriété, elles furent souvent des expériences sans lendemain, ailleurs. Cette rareté renforce leur valeur patrimoniale.

La présence d'éléments hautement symboliques du vingtième siècle constitue l'une des qualités de notre patrimoine architectural. C'est parce qu'ils appartiennent à un passé relativement récent que ces bâtiments sont les plus aptes à nous faire saisir la signification de la notion d'ancienneté et à nous faire réfléchir aux difficultés que peut présenter la délimitation d'un champ patrimonial.

JEAN-CLAUDE MOUGNIBAS

Juin 2021

Le château de Villefranche



Bien que son cadre naturel ait été profondément altéré au cours des dernières décennies, le château de Villefranche, situé à la pointe occidentale de notre territoire communal, a su conserver cet air si particulier de majesté non dépourvue d'humanité qui l'a toujours caractérisé.

D'un point de vue topographique, il occupe une position singulière : au débouché de la vallée du Girou, il domine la vaste zone de confluence avec celles de l'Hers et de la Garonne et entretient ainsi une relation de vis-à-vis avec le château de Merville, situé sur les hauteurs de la rive gasconne du fleuve.

Ancienne résidence seigneuriale, le château de Villefranche constitue un ensemble architectural dans lequel l'on distingue deux parties : d'une part, le corps principal, traditionnellement appelé « Grande Maison », dont les angles sont flanqués de tourelles crénelées rappelant les échauquettes des châteaux forts ; et, d'autre part, les communs entourant une cour carrée.

Ayant débuté au seizième siècle, la construction de cet ensemble s'est poursuivie au cours des trois siècles suivants, accompagnée des inévitables remaniements dictés par les fluctuations de l'histoire du goût en architecture. C'est la façade de la Grande Maison qui donne à l'ensemble sa tonalité dominante : remarquablement rythmée par ses grandes baies étagées sur deux niveaux, elle atteint la perfection classique tant recherchée aux dix-septième et dix-huitième siècles. Le souci de la symétrie y est manifeste : une chapelle aux murs blancs ayant été accolée à l'une de ses extrémités, l'on jugea indispensable de construire un ajout prenant appui sur le côté opposé pour lui servir de pendant.

Toutefois, malgré cette impression d'unité, la Grande Maison reste un bâtiment composite car, en effet, certains éléments renvoient à des époques différentes. C'est le cas, tout d'abord, de la porte d'entrée principale qui, par ses dimensions relativement réduites, son encadrement et son décor



richement ouvragé, est caractéristique de l'art de la Renaissance et témoigne des premiers temps de l'existence du château. Quant aux créneaux couronnant les tourelles, qui attirent irrésistiblement le regard, ce sont des ajouts tardifs. Ils sont, en effet, purement décoratifs et illustrent le regain d'intérêt pour l'architecture médiévale qui s'était manifesté dès la fin du dix-huitième siècle et devait s'épanouir au cours du dix-neuvième pour devenir une tendance nettement affirmée : le courant néo-gothique. Un dessin figurant sur un plan cadastral dressé en 1733 et conservé à la mairie représente la Grande Maison avec ses tourelles dans leur état originel, c'est-à-dire, avant l'adjonction de créneaux. C'est cette même période de la vie de l'édifice qu'avait imaginée le peintre régional Paul Sibra (1889-1951) dans une vue qu'il en dessina vers la fin de sa vie.



Il convient de souligner, en dernier lieu, un élément particulièrement attachant, même s'il n'est pas propre à Villefranche, à propos des circonstances matérielles de sa construction : l'argile destinée à la fabrication des briques était issue d'un terrain situé à proximité, sur le domaine de Fontréal. Ce champ avait dès lors reçu le nom de « Tuilerie » et portait la marque d'un creusement artificiel.

Le 6 octobre 1891, le marquis de Caumels, dernier descendant des seigneurs de Villeneuve ayant résidé à Villefranche, y mourut. Il était maire de la commune au moment de son décès et en avait été aussi le bienfaiteur en soutenant financièrement la construction de la nouvelle église paroissiale, consacrée en 1881. Peu de temps après, en 1892, le domaine devint propriété de la famille Galli et le resta pendant tout le vingtième siècle. Depuis 2005, les façades du château et les tapisseries du dix-neuvième siècle qui ornent son intérieur sont protégées au titre des Monuments historiques.

Enfin, lors d'une campagne de travaux qui dura jusqu'en 2010, le bâtiment principal et les dépendances furent rénovés et aménagés en appartements.



Le château de Villeneuve

C'est jusqu'à cette propriété appelée, en raison de son histoire, « Château de Villeneuve », que conduit le « Chemin du Château » pouvant être emprunté par les promeneurs à partir de son débouché sur le Chemin de la Gallenne.

Situés au sommet d'un mamelon, la demeure et son parc, d'où se profilent les contours nets des pins parasols et des cyprès, évoquent parfaitement, lorsque la lumière est favorable, les paysages toscans. Si l'on rétrécit la perspective en se rapprochant du bâtiment, l'illusion florentine subsiste grâce à la présence d'un fronton triangulaire venant couronner la façade côté jardin, renvoyant ainsi au vocabulaire architectural de l'Antiquité classique remis à l'honneur au moment de la Renaissance italienne.

Jusqu'à la Révolution, le château de Villeneuve appartient aux de La Maymie, seigneurs de Villeneuve qui avaient succédé aux de Goutx au dix-septième siècle. Il faut imaginer, comme permet de le faire le dessin qui figure sur le plan cadastral (appelé « plan géométrique ») de 1733 conservé à la mairie, un édifice composé d'un corps central flanqué de deux corps latéraux (deux ailes ou bien deux massives tours carrées).



Au moment de la Révolution, comme cela se produisit à plusieurs reprises dans les environs, le château de Villeneuve fut la cible d'attaques des villageois mus par le désespoir dans lequel les avait plongés une succession de mauvaises récoltes. L'historien toulousain Michel Taillefer nous apprend comment, le 28 février 1792, « les habitants de Villeneuve-lès-Bouloc, rassemblés au son du tambour, s'armèrent de fusils et de haches et envahirent le château



du village. Pendant que les uns s'emparaient du blé et du vin entreposés dans les greniers et les celliers, les autres incendiaient les archives et arrachaient la girouette, emblème du pouvoir seigneurial détesté » (*La Révolution en pays toulousain*, éd. Loubatières, 1989, p.29). L'incendie ravagea l'une des parties latérales du château ; selon toute vraisemblance, l'autre fut détruite ultérieurement afin d'annuler tout effet d'asymétrie. Lors de ces événements, le pigeonnier qui se trouvait à proximité fut lui aussi détruit. Aujourd'hui, seul le nom du lieu-dit « Champ du pigeonnier » nous rappelle son existence.

Parmi les propriétaires successifs que connut le château de Villeneuve, c'est la famille Laffon, au dix-neuvième siècle, qui retient tout particulièrement l'attention, car deux architectes en furent issus qui parvinrent à la notoriété dans le cadre départemental. Il s'agit de Jean-Pierre Laffon (1787-1865) et de son neveu Alexandre Laffon (1819-1882). Le premier joua un rôle majeur dans la transformation du paysage urbain toulousain, puisqu'on lui doit la construction des cours de justice qui bordent la place du Salin (1822-1837) et celle de l'ancienne école vétérinaire (1832) qui s'élevait sur le site de l'actuelle médiathèque José Cabanis et que l'on détruisit au début des années 1960. Il fut nommé, tout comme son neveu, architecte du département, ce qui était une charge prestigieuse. Les deux architectes, qui avaient un domicile et une adresse professionnelle à Toulouse, étaient néanmoins très attachés à leur résidence de campagne et ne furent pas inactifs à Villeneuve. Jean-Pierre Laffon fournit les plans d'une première église qui fut érigée en 1836 sur l'emplacement de celle qui est actuellement la nôtre. Cependant, en raison d'importants vices de construction compromettant sa stabilité, elle dut être démolie en 1869. Elle fut reconstruite sous la direction du neveu, Alexandre, selon ses propres plans, et terminée en 1880. (1)

(1) Il convient de relever, à ce propos, une inexactitude contenue dans l'étude historique de Villeneuve publiée par Adrien Escudier en 1933 (*Monographies de Bouloc, Villeneuve-lès-Bouloc et Vacquiers*, réédition 2006). L'auteur qui, au demeurant, ne mentionne aucun prénom, fait du second architecte le fils du premier, alors qu'il s'agit de son neveu. Notons aussi que, dans le cas de cette famille-là, seule l'orthographe « Laffon » est correcte.

Le château de Masse-Ribaud

Le château de Masse-Ribaud (1) constitue un élément exemplaire de notre patrimoine architectural car, si grâce à son ancienneté et à son appartenance à la même famille depuis le dix-huitième siècle, il incarne la permanence, son histoire n'en est pas moins riche des transformations radicales qu'il a connues, ayant résulté de changements d'affectation mais aussi de l'évolution du goût de ses propriétaires.

Le bâtiment originel devait être, selon toute vraisemblance, non pas un château au sens où on l'entend habituellement, mais l'un des relais de poste dont le rôle était de permettre le remplacement et le repos des chevaux fatigués (l'on sait, par ailleurs, que l'itinéraire de Toulouse à Montauban par Bouloc et Fronton fut le premier à avoir existé pour se rendre à Paris). Les écuries devaient occuper le rez-de-chaussée, alors que les chambres destinées aux voyageurs se trouvaient au premier étage et le logement du personnel au second. Le plan cadastral de 1715, conservé à la mairie, révèle la présence de constructions annexes, aujourd'hui disparues, occupant une superficie relativement importante sur un espace correspondant au parc actuel, dans la partie située entre le château et la route de Fronton. La configuration du carrefour était, d'ailleurs, quelque peu différente à cette époque, puisqu'en effet, un coude dans le tracé de la route venant de Cépet permettait à celle-ci de déboucher exactement dans l'axe de la route de Castelnaud.

C'est le 28 mars 1773 que Bernard Desclaux, ancêtre du propriétaire actuel, signa le contrat de vente qui lui permit d'acquérir terrains et bâtiments. Une partie significative de l'aspect extérieur du château, tel que nous le connaissons aujourd'hui, est due à l'initiative de Joseph Desclaux, qui vécut de 1826 à 1903 et fut, par ailleurs, maire de Villeneuve de 1892 à 1900. C'est lui qui fut à l'origine de certaines transformations majeures, sur le plan esthétique : à la suite d'un voyage effectué dans le Val de Loire, en 1885, il décida, en effet, de reconstruire la totalité de la toiture, charpente comprise, de façon que le château puisse s'apparenter aux plus prestigieux de ceux qu'il venait de visiter. C'est ainsi que disparurent les « tuiles canals », évocatrices de nos liens avec l'univers méditerranéen, au profit d'ardoises, fournies spécialement par un fabricant d'Angers ; la nouvelle toiture fut dotée de versants abrupts et percée d'oeils-de-boeuf, le faite étant rehaussé d'une crête métallique, bien peu méridionale. Afin d'affirmer davantage



encore la personnalité nouvelle que l'on entendait conférer au bâtiment, l'on conçut une élégante tourelle devant servir de pendant à la tour d'angle qui existait déjà (façade est). D'autre part, certains éléments décoratifs datant de la même époque (1885) rappellent que le dix-neuvième siècle eut le goût quasi exclusif du passé : les mosaïques recouvrant le sol de certaines pièces sont inspirées de l'Antiquité romaine ; les rangées de vitres aux contours en ogive qui ornent les fenêtres du rez-de-chaussée sont conformes à l'esthétique néo-gothique de l'époque (redécouverte du Moyen-Âge).

Cette évocation du château permet d'aborder la question de l'origine du nom « Masse-Ribaud ». Les orthographes que l'on rencontre sont variables, reflétant en cela le caractère hésitant des transcriptions manuscrites anciennes lorsqu'il s'agissait de noms propres. La source la plus sûre semble être l'archiviste toulousain Ernest Roschach (1837-1909) qui, dans une lettre du 3 juin 1896 adressée à Léo Desclaux, fils de Joseph, évoque le lieu où se déroula vraisemblablement, au quatorzième siècle mais peut-être plus tôt, le massacre de « ribauds », ces pillards qui se déplaçaient en bande le long de la vallée du Girou, depuis la naissance de la rivière, dans la plaine de Puylaurens (Tarn), jusqu'à notre région. Selon Ernest Roschach, l'origine du nom Masse-Ribaud, dans lequel la référence au massacre est manifeste, est en partie analogue à celle de Matabiau :

« Le nom de Masse-Ribaud donné à ce domaine de Villeneuve voisin du pont du Girou sur la route de Fronton, viendrait d'un « massage » ou abattage de ribauds qui aurait eu lieu en cet endroit. Cette dénomination serait antérieure à Jeanne d'Arc. Ce serait donc à l'époque de la guerre de Cent-Ans et, peut-être même à la guerre des Albigeois, qu'il faudrait la rapporter. Dans tous les cas, le sens de l'expression « abattage de ribauds » est très indiqué dans la forme orthographique Masse-Ribaud, comme on a dit Massa-Biau. » (2)

(1) L'orthographe « Masse-Ribaud », comme nous l'expliquons plus bas, est la seule qui reflète l'origine probable du nom.

(2) C'est-à-dire, Matabiau, nom qui se réfère à l'abattage des boeufs, dans ce secteur, au Moyen-Âge. L'étymologie mise en lumière par Ernest Roschach permet aussi le rapprochement avec l'italien « ammazzare » et l'espagnol « matar ».

L'église

Comme nous allons le voir, l'existence de notre église, telle qu'elle se présente à nous aujourd'hui, est intimement liée à l'histoire de Villeneuve et, en particulier, à la nécessité apparue au dix-neuvième siècle, de créer de toutes pièces un point d'attraction central qui était absent initialement. Sa construction est, en effet, relativement récente. Anciennement, trois églises avaient existé sur le territoire formant aujourd'hui notre commune : à l'ouest, Saint-Pierre-de-Lézens, annexe de la paroisse de Bouloc ; à l'est, Sainte-Croix, annexe de celle de Cépet ; et, dans la partie moyenne, Saint-Cristal (Saint-Christophe), elle aussi rattachée à Bouloc. Les noms de lieux qui subsistent (noms de chemins, ruisseau de Saint-Cristal) et, dans le cas de Saint-Pierre, les vestiges bien visibles du cimetière, permettent une localisation assez précise de ces édifices. Saint-Cristal disparut vers le début du dix-septième siècle, vraisemblablement à la suite des dommages irréparables que lui avaient infligés les Huguenots au cours des guerres de religion. Les deux autres églises survécurent jusqu'au dix-neuvième siècle.



Ce n'est qu'à la suite du Concordat de 1801 que sera créée la paroisse de Villeneuve, Saint-Pierre devenant l'église principale et Sainte-Croix son annexe (1). Mais

une telle configuration formée de deux lieux de culte excentrés ne tardera pas à susciter l'insatisfaction des habitants. Le conseil municipal, lui-même très sensible à cette situation, votera le 28 germinal de l'an XI (18 avril 1803) une motion selon laquelle les églises de Saint-Pierre et Sainte-Croix « seront, avec l'approbation du gouvernement, démolies et leurs matériaux employés à la construction d'une seule et nouvelle église, laquelle sera bâtie au centre de la commune, au lieu-dit « al Caminas », comme étant l'endroit le plus à la convenance de la majorité des habitants et propriétaires de la commune. » L'emplacement retenu, qui correspond à celui de l'église actuelle, résultait de la réunion de trois parcelles contiguës, deux d'entre elles cédées en échange de terrains communaux par des propriétaires privés (Noël Villa, tonnelier, habitant de Villeneuve, et Georges Rives, négociant, domicilié à Toulouse) et la troisième appartenant déjà à la commune. Au cours des années qui suivirent, le projet fut amplifié jusqu'à comprendre non seulement une église, mais aussi son presbytère, dont une salle servirait aux réunions du conseil municipal, puisqu'il n'existait pas encore de mairie. L'architecte départemental Jean-Pierre Laffon, qui était, à cette époque-là, propriétaire du château de Villeneuve, soumit des plans qui furent adoptés. Les démolitions de Saint-Pierre et Sainte-Croix débutèrent en 1835 ; le presbytère et la nouvelle église furent achevés au cours de l'année 1836. Malheureusement, cette dernière laissa apparaître bientôt d'importants vices de construction, dus peut-être au caractère hâtif de son édification, et l'on décida, dès 1862, qu'il fallait la reconstruire entièrement.



C'est ainsi que finit par voir le jour l'église que nous connaissons, dont les plans furent conçus par l'architecte Alexandre Laffon, neveu de Jean-Pierre (2). Un impôt exceptionnel fut voté, mais, en outre, la population s'efforça de contribuer autant qu'elle le pouvait au financement de la construction : il y eut une souscription publique qui rapporta 15.527 francs et des prestations en nature (main d'œuvre, transport des matériaux). Le marquis de Caumels, propriétaire du château de Villefranche et maire de Villeneuve à ce moment-là (premier mandat de 1871 à 1878) fut l'un des plus généreux bienfaiteurs. Les travaux purent débuter en octobre 1869. L'édifice fut terminé à la fin de la décennie suivante et consacré le 15 mai 1881 par le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse.

L'orientation inhabituelle de la nouvelle église (chevet tourné vers le nord et non vers l'est) permettait de mettre en valeur sa façade en bordure de la route principale. C'est ainsi que le « clocher-porche », en particulier, attire irrésistiblement le regard. Véritable morceau de bravoure architectural haut de 28 mètres, il allie l'utilisation de la brique à celle de la pierre afin de produire un effet décoratif aux riches nuances, que vient accentuer l'imposant portail. Comme la plupart des églises construites au cours de la seconde moitié du dix-neuvième siècle, notre édifice témoigne de l'engouement de l'époque pour le Moyen-Age. Mais, dans le cas présent, l'architecte a puisé librement dans la source médiévale, puisqu'en effet, si les baies en plein cintre (sommets arrondis) donnent à la construction une tonalité dominante néo-romane, il n'en demeure pas moins qu'à l'intérieur, la voûte d'arêtes du plafond constitue un emprunt d'aspect néo-gothique (même s'il résulte de l'intersection de voûtes bombées dites « byzantines »). Cette volonté d'éclectisme conduit même l'architecte à s'inspirer des modèles de l'Antiquité lorsqu'il a recours à une série de pilastres pour rythmer les murs de la nef (voir photo p.14). Nous sommes donc bien en présence de « l'historicisme » qui s'est manifesté au dix-neuvième siècle, c'est-à-dire, la tendance des concepteurs de l'époque à limiter leur inspiration à l'utilisation des éléments les plus anciens du passé, pouvant être, d'ailleurs, librement associés. On constate aussi que l'architecte n'a pas voulu donner à son édifice de caractère régional, le clocher n'étant pas octogonal.



A l'intérieur, le décor et le mobilier constituent un ensemble d'un grand intérêt puisqu'il est contemporain de la construction de l'église et qu'il est parvenu jusqu'à nous sans altération majeure. Dans le chœur, le maître-autel est orné d'anges adorateurs et trois tableaux y sont conservés : au centre, *La Crucifixion*, acheté par souscription en 1839, oeuvre de Jean-Blaise Villemans (1806-1859), professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Toulouse, spécialiste de peintures religieuses et portraitiste ; à droite, *Saint Pierre* (1840) ; à gauche, *La Cène* (1913). Il est permis de penser que les deux premiers de ces tableaux, exécutés avant les années 1870, se trouvaient déjà dans la première église construite sur ce site. Le chœur possède aussi deux rangs de stalles achetées en 1887. La nef comporte un ensemble bien conservé de statues de saints en stuc placées sur des socles en hauteur le long des murs, devant chaque pilastre. La chaire en bois de chêne sculpté a été achetée en 1879. Au-dessus de la porte d'entrée est accrochée une toile figurant Jésus et les disciples d'Emmaüs (1885). La chapelle latérale droite est meublée d'un autel entouré de deux anges portant des candélabres et surmonté d'une statue de Notre-Dame de Lourdes. La chapelle latérale gauche possède un autel avec un buste de Saint Pierre. Elle est aussi ornée d'un tableau figurant Saint Georges terrassant



le dragon, exécuté en 1875. Quant au vaste décor peint qui recouvre l'intégralité des parois intérieures de l'église, il est l'oeuvre de l'abbé Roger qui, l'ayant entrepris en 1882, y consacra dix années de sa vie, jusqu'à sa mort survenue en 1892, alors qu'il avait à peine 53 ans. On remarque tout particulièrement les surfaces de « marbre feint » (faux marbre), saisissantes de vérité, ainsi que la voûte étoilée sur fond bleu qui s'accorde avec le caractère

élancé de l'édifice. Le retentissement fut tel qu'en 1896, afin de rendre un hommage posthume à l'abbé Roger, on lança une souscription publique qui permit de lui ériger un tombeau dans le cimetière communal. (3) En ce qui concerne les cloches, au nombre de trois, deux d'entre elles proviennent respectivement des églises détruites de Saint-Pierre (cloche du seizième siècle) et Sainte-Croix.

Il apparaît donc que notre église est d'une grande valeur documentaire dans le domaine des styles de construction de son époque, aussi bien que dans celui du goût en matière de décor et de mobilier. C'est à ce titre qu'elle joue naturellement son rôle de patrimoine architectural, mais aussi parce qu'elle est associée à la mémoire collective et individuelle des habitants. L'importante campagne de travaux de restauration, achevée en 2012, a porté sur l'étanchéité et le gros œuvre : pose de tirants et d'un chaînage destiné à renforcer les murs, réfection de la toiture et de la totalité du crépi extérieur, ravalement de la façade, reprise des supports des cloches, remplacement des abat-sons. Conformément à la vision patrimoniale que nous venons d'évoquer, il s'agit bien d'une action indispensable à la sauvegarde de ce bien commun. A cette occasion, la cloche provenant de Sainte-Croix, qui présentait une grave fêlure, a été refondue. Elle porte désormais une inscription sur laquelle figure la date 2011.

- (1) Rappelons que le Concordat de 1801, faisant suite à l'épisode révolutionnaire, résulta d'une entente entre Napoléon Bonaparte, Premier Consul, et le Saint-Siège. Il permit une réorganisation du catholicisme en France acceptable par les deux parties. L'un des effets du Concordat fut la création de paroisses.
- (2) Sur Jean-Pierre Laffon (1787-1865) et Alexandre Laffon (1819-1882), dont le nom s'écrit sans « t » final, voir notre article sur le château de Villeneuve dans le bulletin municipal de décembre 2010. Nous y avons déjà signalé l'erreur qui s'est glissée dans l'histoire de la commune écrite par Adrien Escudier (1933) : Alexandre Laffon est le neveu de Jean-Pierre, et non son fils.
- (3) Pour voir ce monument et lire l'émouvante épitaphe, emprunter, jusqu'au bout, l'allée principale de la partie ancienne du cimetière.

La Crucifixion



Le grand tableau, peint sur toile, représentant la Crucifixion, est de retour dans notre église après restauration. Malgré des origines flamandes, son auteur, Jean-Blaise Villemansens (1806-1859), vécut toute sa vie à Toulouse où il enseigna le dessin à l'Ecole des Beaux-arts et connut une belle renommée en tant que portraitiste. Le tableau fut exécuté en 1839, ce qui signifie qu'il se trouvait déjà dans la première église qui avait été édifée. Achevée en 1836, celle-ci fut ensuite démolie en raison de graves défauts structurels, pour être remplacée, au même endroit, par celle que nous connaissons, datant de 1880. Notre tableau est ainsi l'un des rares vestiges de l'église disparue, ce qui lui confère une grande valeur patrimoniale.

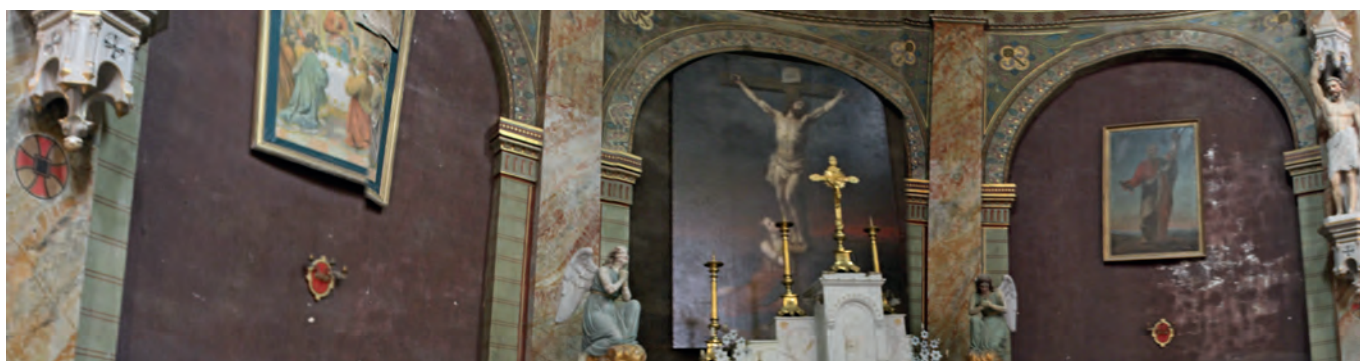
Dans son état initial, la toile était marouflée sur le mur, c'est-à-dire, collée. La restauration a consisté, tout d'abord, en un rentoilage, qui est la pose d'une nouvelle toile au dos de la



première, de manière à l'aplanir et à la renforcer. L'ensemble a ensuite été fixé sur un châssis, qui n'existait pas auparavant, ce qui a permis son accrochage. La peinture elle-même a été nettoyée et, grâce à cela, des éléments guère visibles jusqu'ici ont été mis en évidence. On note, en particulier, le relief de la croix et les nervures du bois, l'éclat et la texture des vêtements et, à l'arrière-plan, un paysage de collines escarpées.

La Crucifixion est l'un des thèmes majeurs de la peinture religieuse, mais elle a été traitée de manières très diverses par les peintres, selon le souhait des commanditaires ou bien leurs propres choix ou capacités. Le tableau que conserve le musée des Augustins de Toulouse, par exemple, peint au dix-septième siècle par Rubens, montre les deux larrons et plusieurs personnages autour de la croix. Rien de tout cela, ici : Jean-Blaise Villemansens a pris le parti d'une composition sobre et relativement dépouillée. Il ne reste qu'un seul personnage de tous ceux qui ont assisté à la crucifixion, et le profond espace vide qui enveloppe ainsi la scène donne un rôle prépondérant aux éléments atmosphériques et paysagers (amoncellement de lourds nuages noirs et coin de ciel d'un bleu métallique, rougeoiement crépusculaire éclairant, à l'horizon, une vallée déserte et inhospitalière). Ce sont eux qui confèrent au tableau sa tonalité générale.

Le personnage unique, féminin, qui enlace le pied de la croix, est aisément identifié par son aspect physique et son attitude : longs cheveux dénoués, habit de courtisane, regard levé vers le ciel implorant le pardon. Il s'agit, en effet, de l'iconographie habituellement associée à la représentation de Marie-Madeleine, pécheresse repentante. Le soin apporté à la peinture du personnage pour lui-même nous rappelle que Jean-Blaise Villemansens fut, avant tout, portraitiste. Cela est tout aussi manifeste dans le sentiment d'abandon, conforme aux textes, qui se lit sur le visage du Christ.



Saint Georges terrassant le Dragon

Le tableau figurant Saint Georges terrassant le dragon est à nouveau accroché dans l'une des chapelles de notre église, après avoir été restauré. Les circonstances de sa création sont connues. Il doit son existence, en effet, à la générosité d'un paroissien, Georges Rives, qui, dans un testament olographe daté du 4 janvier 1862, chargeait son unique héritier de faire exécuter une œuvre représentant Saint Georges, son patron, devant être destinée à l'église de Villeneuve-lès-Bouloc. Le testateur mourut en 1871 et la toile fut peinte en 1875, à point nommé pour qu'elle puisse trouver sa place dès que le nouvel édifice fut achevé. Elle porte une signature qui ne peut être déchiffrée avec certitude.

Lorsqu'il fut décroché, le tableau se révéla en assez mauvais état de conservation. La partie supérieure avait souffert de l'humidité, ce qui avait causé une rétraction de la toile et son détachement du châssis. La surface picturale était très encrassée et présentait des traces de coulures. La restauration a consisté, tout d'abord, en un renforcement du châssis. La toile étant malgré tout restée assez souple, elle a pu à nouveau être tendue. Seuls les bords ont été consolidés par collage de bandes synthétiques appropriées, l'ensemble du revers étant protégé par une fine toile. La couche picturale elle-même a été dégrassée et les lacunes ont fait l'objet de retouches. La surface a été traitée par deux couches de consolidation destinées à redonner de la densité aux couleurs. Un élément d'importance est à noter : l'aspect mat de la couleur, dû à l'absence de vernis et vraisemblablement voulu par l'artiste, a été conservé par les restaurateurs. Le cadre, assez fin mais décoré de stucs et doré à la feuille, a été dégrasé et les lacunes traitées.

L'épisode au cours duquel Saint Georges terrasse le dragon est celui qui a été le plus souvent représenté pour évoquer ce personnage dont l'existence trouve son origine dans les légendes médiévales. Officier de l'armée romaine, celui-ci traverse un jour une ville terrorisée par un redoutable dragon qui exige des habitants un tribut quotidien de deux jeunes gens tirés au sort. Georges arrive le jour où la fille du roi elle-même doit être sacrifiée. Après un combat que l'on imagine acharné, et grâce à l'aide divine, il finit par triompher. Selon certaines représentations, le dragon est seulement blessé et reste soumis à la princesse que l'on voit le tenir en laisse. C'est la version qu'en donne, par exemple, le peintre du Quattrocento italien, Paolo Uccello (1397-1475), dans une œuvre conservée à la National Gallery de Londres.



L'artiste chargé d'exécuter notre tableau conformément aux dispositions testamentaires de Georges Rives s'inspira naturellement des peintures et gravures existantes, mais on constate, au premier coup d'oeil, qu'il en donne une interprétation assez personnelle. Si l'armure dont il est revêtu, la lance sur laquelle il s'appuie, la bannière à croix rouge et la présence du dragon vaincu permettent d'identifier immédiatement le personnage, on note, en effet, que celui-ci n'est pas représenté à cheval, alors que cela est presque toujours le cas (voir, par exemple le tableau du Louvre peint par Raphaël en 1505). L'animal est d'ailleurs un attribut essentiel du personnage, qui était le patron des chevaliers.

Cette absence n'enlève rien à l'intérêt de l'œuvre, bien au contraire, et peut être interprétée comme résultant de la volonté de l'auteur de donner libre cours à son imagination, face à un sujet imposé. D'autres aspects vont dans le même sens. Ainsi, l'armure suggère-t-elle davantage la fantaisie que la rudesse d'un combat. L'expression détachée et sereine avec laquelle le héros se présente à nous et semble fixer du regard un horizon lointain, confère à la scène une tonalité nettement théâtrale. Quant au dragon, soumis mais encore en vie, il est effroyable à souhait et concourt au même effet.

D'un point de vue strictement formel, le tableau se caractérise par son style très enlevé et l'aspect uniformément mat de sa couleur, déjà noté. En cela aussi, l'auteur rompt avec la tradition. Il semble, en effet, avoir voulu tourner le dos à l'académisme et s'engager dans la voie ouverte par les artistes novateurs de son temps (la première exposition impressionniste eut lieu, faut-il le rappeler, en 1874). Cela est perceptible, en particulier, dans la luminosité du paysage maritime d'arrière-plan et ses qualités d'évocation atmosphérique.

Saint Pierre



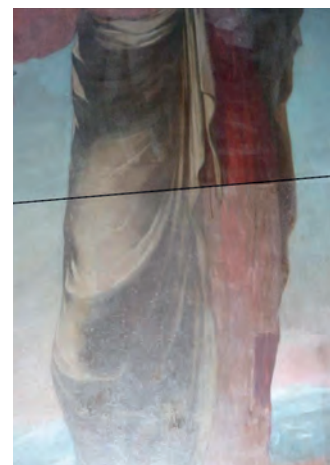
Le troisième des tableaux restaurés de notre église, représentant Saint Pierre, date de 1840. Ceci permet de penser qu'il appartenait au décor du premier édifice, construit en 1836 à l'endroit même où s'élève celui que nous connaissons aujourd'hui et que l'on décida de démolir en 1862 car il menaçait de s'effondrer. L'œuvre est ainsi contemporaine de celle Jean-Blaise Villemsens accrochée à proximité, au-dessus du maître-autel. Le tableau est anonyme mais deux dates sont inscrites dans sa partie inférieure, à droite : 1840 et 1913. La seconde est vraisemblablement celle d'une intervention tardive. Au revers, un tampon sur la toile indique « VALLE, seul élève et successeur de BELOT, rue de l'Arbre Sec 3, PARIS ». Ceci semble confirmer l'exactitude de la date 1840, puisque ce « marchand de couleurs » fut actif à cette adresse de 1825 à 1841. Notons, au passage, que la rue de l'Arbre Sec, située dans le quartier du Louvre et de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, présente aujourd'hui encore un aspect évocateur du « vieux Paris » tel qu'il devait exister à cette époque-là.

Les restaurateurs trouvèrent un tableau dans un état de conservation qu'ils qualifièrent de « moyen » : si la toile était de bonne qualité et ne présentait ni trous ni déchirures, elle tendait à se détacher du châssis. La couche picturale était très encrassée et le vernis « chanci », c'est-à-dire qu'il était devenu blanc et opaque, comme cela peut se produire sous l'effet

de la moisissure. En outre, le bord inférieur était très abîmé. La restauration a consisté, tout d'abord, à consolider la bordure de la toile, au revers. La couche picturale, après dégrasage, a été débarrassée des amas de vernis qui s'étaient formés. Puis, le tableau a été tendu sur un nouveau châssis. Les retouches de peinture ont ensuite été effectuées afin de combler les lacunes.

Le motif de l'œuvre est identifiable au premier coup d'œil grâce aux clés que le personnage tient dans sa main droite et qui constituent son attribut, c'est-à-dire, l'élément emblématique et donc révélateur. L'auteur en donne une version parfaitement conforme à la représentation habituelle : il s'agit, en effet, d'un homme d'âge mûr et de haute stature, à la silhouette massive et portant une barbe (relativement) courte. Son regard déterminé et le geste de son bras invitant le spectateur à le suivre, nous rappellent la mission de fondateur de l'Église qui lui fut assignée. Précisons, à ce propos, que l'homme s'appelait en réalité Simon et qu'il reçut le nom de Pierre par allusion directe au rôle qui serait le sien. Sa tenue vestimentaire ne déroge pas non plus à la règle habituelle de sa représentation : elle se compose d'une tunique et du « pallium » antique, porté à Rome. Cette large bande de tissu qui enveloppait le corps était nouée et reposait sur le bras gauche.

Mais ce respect de l'usage ne bride nullement l'imagination et l'expression du génie propre de l'auteur. Ce qui retient tout particulièrement l'attention est la composition de l'œuvre, c'est-à-dire, la disposition des divers éléments représentés, mettant en relief les rapports qui existent entre eux. Ainsi, l'horizon est extrêmement bas, formé de collines à peine ébauchées, de telle sorte que la presque totalité de l'espace d'arrière-plan est occupée par un vaste ciel d'un bleu intense. Indépendamment de sa valeur symbolique (le Paradis), celui-ci constitue un fond uni et vibrant d'où se détache avec d'autant plus de relief une silhouette déjà massive, qui tend à devenir l'unique élément de la composition. Mais le peintre va plus loin : en plaçant Saint Pierre sur un rocher surélevé, sorte de promontoire, il permet au personnage de bénéficier d'un effet de contre-plongée grâce auquel il acquiert un aspect véritablement monumental. Peu à peu, le spectateur a l'impression de se trouver non pas devant le portrait d'un homme en chair et en os mais en présence de l'image d'une statue. Le rocher en devient le socle et le lourd drapé du pallium semble être l'œuvre d'un sculpteur de l'Antiquité.



Le presbytère



Situé à proximité immédiate de l'église, l'ancien presbytère présente un intérêt particulier en raison de ses qualités architecturales, d'une part, et de la fonction qui fut la sienne, d'autre part. Les circonstances de sa construction sont celles que nous avons déjà évoquées, qui avaient conduit le conseil municipal à décider l'édification d'une église dans la partie moyenne du territoire communal, en remplacement des églises excentrées de Saint-Pierre et de Sainte-Croix (vote du 18 avril 1803, voir notre bulletin municipal de juin 2012). Une première église et son presbytère furent ainsi achevés en 1836, d'après les plans de l'architecte Jean-Pierre Laffon (1787-1865) qui était, à cette époque-là, propriétaire du château de Villeneuve. Mais, si la « maison presbytérale » est encore debout, l'église, au contraire, laissa apparaître très tôt d'importantes lézardes menaçant sa stabilité même, et il fallut la démolir. La construction de l'église actuelle (1880), due à l'architecte Alexandre Laffon, neveu du précédent, est donc postérieure à celle du presbytère (1).

Celui-ci témoigne ainsi de cet épisode singulier. D'un point de vue stylistique, en effet, tout l'oppose à l'église voisine, ce qui s'explique aussi bien par le décalage de quelques décennies que par le choix d'un nouveau maître d'œuvre. Alors que, comme nous l'avons noté, l'église est représentative du courant néo-roman qui avait remis le Moyen Âge à l'honneur au cours de la seconde moitié du dix-neuvième siècle, le presbytère est, quant à lui, emblématique de l'architecture néo-classique qui avait prévalu au cours de la première moitié. Par ailleurs, à la différence de son neveu, dont la production fut plus tardive, Jean-Pierre Laffon, Architecte du Département, avait été l'un des chefs de file du courant néo-classique à Toulouse ; on lui devait notamment l'ancienne école vétérinaire (2).

Son presbytère de Villeneuve est un modèle de concision et d'élégance. Bien que les dimensions relativement modestes du bâtiment aient seulement permis l'inclusion d'un nombre restreint d'éléments architecturaux significatifs, ceux-ci sont, en effet, remarquablement mis en valeur. On note ainsi, dès l'abord, l'équilibre parfait de la composition formée par les baies de la façade principale et la prépondérance accordée à l'ornementation couronnant la porte d'entrée (pignon dont le contour dessine un fronton reposant sur deux consoles galbées). La réussite architecturale tient, enfin, au fait que l'auteur soit parvenu, grâce à l'utilisation prédominante de la brique, à adapter et renouveler un style aussi codifié et, à vrai dire, international que le classicisme, conférant ainsi au bâtiment une forte personnalité dans le registre régional, pouvant expliquer l'attachement qu'il suscite.

On peut ainsi considérer que le bon goût et la distinction de son architecture font de notre presbytère un modèle du genre, appartenant à une catégorie qui se différencie des bâtiments ordinaires. Cette exemplarité est encore renforcée par la présence effective d'un « jardin de curé », tel qu'on l'imagine habituellement, espace intime, propice au repos et à la méditation. Rappelons toutefois, à ce propos, que de tels jardins, destinés généralement à la production de fruits et de légumes, répondaient à une nécessité d'ordre pratique.

La maison et son cadre ont ainsi gardé, jusqu'à nos jours, leur aspect originel. L'exécution des travaux, pour un montant de 7383 francs (à mettre en rapport avec le coût de l'église elle-même, inférieur à 9000 francs) avait été confiée à l'entrepreneur Lacoste, domicilié à Fronton. L'installation du premier curé, Antoine Andrieu, eut lieu le 1^{er} janvier 1837, mais il est intéressant de noter que le presbytère eut d'autres fonctions. C'est là, en effet, que se tenaient les réunions du « conseil de fabrique », pendant la période au cours de laquelle ceux-ci ont existé (3). Les registres attestent la tenue de la première assemblée générale, le 28 mai 1837. L'on procéda notamment à l'élection d'un président et du bureau composé, selon la loi, de trois « marguilliers » (selon l'étymologie latine, les « teneurs de registres »). Le presbytère fut aussi utilisé d'une manière quelque peu inattendue : l'une des salles devait, en effet, être laissée à la disposition du conseil municipal afin qu'il puisse s'y réunir, jusqu'à la construction d'une mairie (1879). La délibération mentionnée plus haut avait, en effet, prévu « qu'il serait bâti une petite maison à l'usage du prêtre desservant, à la charge d'y réserver une chambre indépendante pour servir de maison commune » (article 3). En conséquence, une entrée distincte, donnant sur la route d'Ensarla, serait incluse dans le projet.

Le dernier curé ayant résidé au presbytère fut François Milhau, qui abandonna Villeneuve en décembre 1918 pour s'installer à Gargas (4). A partir de ce moment-là, notre paroisse fut desservie par des prêtres venant de paroisses voisines, à commencer par Guillaume Champagne, de 1919 à 1955 (5). Le bâtiment devenait, de ce fait, un simple logement vacant dont l'occupation allait être, tout au plus, épisodique : location en tant que résidence secondaire, au cours des années 1970, et utilisation ponctuelle dans un cadre scolaire. Ainsi, pendant les années 1980, des élèves y furent-ils accueillis quelques semaines pour suivre leurs cours et, lors d'une sortie hors des murs de l'école, ils purent dresser leur tente dans le cadre idéal que constituait le jardin, bénéficiant, ainsi, d'une insolite initiation au camping.

La maison fut cédée à un propriétaire privé en 1990.

- (1) *Sur les architectes Jean-Pierre et Alexandre Laffon, voir notre article sur le château de Villeneuve dans le bulletin municipal de décembre 2010.*
- (2) *Construite à partir de 1832. Cet admirable bâtiment, qui s'élevait sur le site de l'actuelle médiathèque José-Cabanis, fut détruit au début des années 1960.*
- (3) *L'institution des conseils de fabrique fut l'un des effets du Concordat de 1801. Ils étaient chargés de l'entretien et de la conservation des édifices, ainsi que de « l'administration des aumônes » Ils furent supprimés par la loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat (1905). A Villeneuve, le conseil de fabrique comptait cinq membres.*
- (4) *A la suite d'Antoine Andrieu, les curés de Villeneuve résidant au presbytère avaient été Antonin Roger (de 1878 à 1892), Jean Baccalerie (de 1892 à 1912) et François Milhau (de 1912 à 1918).*
- (5) *Monument à sa mémoire sur le parvis de l'église.*

L'ancienne mairie

Soulignons, tout d'abord le caractère réducteur de l'expression « ancienne mairie » que nous utilisons habituellement. Le bâtiment était, en effet, à l'origine, une structure mixte abritant non seulement la mairie mais aussi l'école. Il en existait de semblables dans la plupart des communes rurales. Les circonstances de leur construction sont indissociables de la naissance véritable de l'instruction publique, en France, résultant de l'application de la loi Guizot de 1833 qui obligea les communes à se doter d'au moins une école élémentaire et à rémunérer les instituteurs (1).

Dans les faits, à Villeneuve, il fallut attendre les années 1870 pour que ce bâtiment, qui serait à double fonction, puisse voir le jour. Le premier édifice public laïc de la commune allait ainsi être érigé, permettant de se conformer à la loi Guizot tout en disposant d'un local permanent et indépendant grâce auquel l'administration communale pourrait fonctionner convenablement (ce dernier point ne fut, en réalité, rendu obligatoire que par la loi municipale de 1884).

La décision d'acquérir un terrain fut prise par le conseil municipal, le 8 novembre 1874. Il s'agissait de deux parcelles contiguës dont l'achat (761 francs) fut payé grâce au produit de la vente d'un terrain communal situé à Cantegril. La conception de l'édifice fut confiée à l'architecte Joseph Raynaud (1826-1888), auteur et restaurateur d'églises dans notre département et collaborateur régulier d'Auguste Virebent dont la notoriété était liée à la briqueterie familiale de Launaguet.

Joseph Raynaud dessina un bâtiment qui se définissait par l'unique critère de son usage. La disposition des espaces était la suivante : au rez-de-chaussée, deux pièces séparées par un couloir central, dévolues à l'activité de la mairie (salle de réunion, à gauche, et bureau des archives, à droite) et donnant sur la façade principale ; à l'extrémité du couloir, occupant l'entière largeur du bâtiment, une salle de classe rectangulaire aux dimensions suffisantes pour servir de « classe unique » ; au premier étage, enfin, un logement de fonction destiné à l'instituteur. Malgré ce souci de s'en tenir à un objectif strictement utilitaire, Joseph Raynaud ne négligea pas de conférer à son bâtiment la qualité d'un geste architectural. La façade principale, coiffée d'un imposant fronton triangulaire et présentant deux rangées de baies s'équilibrant parfaitement, révèle ainsi l'attachement de l'auteur au vocabulaire de l'architecture classique. De façon



caractéristique pour un édifice se situant dans le courant néo-classique, l'effet d'ensemble de la façade est extrêmement sobre, presque austère. L'entrepreneur et marchand de bois de Bouloc, Raymond Terral, fut chargé de l'exécution des travaux. La construction, qui représentait une dépense de 11.905 francs, fut terminée en septembre 1879.

Ces divers aspects contribuent à donner à notre « ancienne mairie » une grande valeur patrimoniale, en lien avec l'histoire nationale aussi bien que locale. Rappelons, à ce propos, que la construction de l'église de Villeneuve, achevée vers 1880 (consécration le 15 mai 1881), fut contemporaine de celle de la mairie. On imagine donc sans peine quel dut être l'impact visuel et symbolique de ces deux chantiers peu distants l'un de l'autre et pouvant être considérés aussi bien dans une relation d'opposition que de complémentarité. En tout état de cause, c'est bien au cours de ces années 1870 que se trouvèrent réunies, pour la première fois, les conditions permettant l'existence d'un centre de village identifiable dans notre commune.

Pendant des décennies, ce bâtiment a joué le difficile rôle de centre névralgique d'un territoire à l'habitat dispersé. Lors de la fête locale annuelle, les danseurs évoluaient sous ses fenêtres. Aujourd'hui, en ce début de XXI^e siècle, même s'il a depuis longtemps vu disparaître les deux fonctions qui le définissaient (construction d'une nouvelle école au début des années 1960 et transfert de la mairie dans des bâtiments neufs en 1985), sa conservation et sa réhabilitation font partie des objectifs prioritaires de la municipalité.

(1) François Guizot (1787-1874) fut l'un des principaux hommes politiques de son temps. Il fut notamment ministre de l'Intérieur, puis ministre de l'Instruction publique, sous Louis-Philippe (monarchie de Juillet).

L'Hôpital

Situé à flanc de coteau et dominant la vallée du Girou, cette propriété est un point de repère majeur pour quiconque, venant de Toulouse, se dirige vers notre village en empruntant la route d'Ensarla. Communément appelés « l'espital » par les anciens Villeneuvois qui parlaient l'occitan, les bâtiments et l'ensemble de la propriété doivent vraisemblablement leur nom au fait qu'ils aient appartenu à l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques de Toulouse dont on sait qu'il constituait une étape importante sur l'un des chemins menant à Saint-Jacques de Compostelle. Mais, indépendamment de sa mission d'hébergement des pèlerins et voyageurs, l'Hôtel-Dieu était, comme tous les hôpitaux du passé, un établissement d'assistance charitable destiné aux malades pauvres ; l'on peut ainsi imaginer que, pour nourrir les personnes qu'il prenait en charge, les récoltes de céréales que produisaient ses propres terres, telles que celles de Villeneuve-lès-Bouloc, très fertiles et bien exposées, lui étaient indispensables.

Le bâtiment principal, surmonté d'une tour et flanqué de ses dépendances, frappe par l'équilibre de ses proportions et son ancienneté, bien supérieure à celle de la plupart des autres éléments du patrimoine architectural du village. Son existence, dès 1574, est d'ailleurs attestée dans les documents relatifs au passé de l'Hôtel-Dieu conservés aux Archives Départementales de la Haute-Garonne.



Parce qu'elle offre un ensemble architectural comprenant plusieurs catégories de bâtiments autour de la maison de maître, cette propriété est parfaitement évocatrice de notre passé rural en ce qui concerne l'organisation sociale aussi bien qu'économique. Mais sa valeur patrimoniale résulte aussi de son lien avec l'hôpital toulousain, grâce auquel elle fut associée au rôle que celui-ci joua dans l'histoire sociale et culturelle de notre région. Heureusement, il a suffi d'un nom, en occitan et en français, pour en préserver le souvenir et le mettre en lumière.



Les maisons rurales

L'habitat rural ancien de notre commune, ce sont nos fermes, dont la construction remonte, pour la plupart d'entre elles, au dix-neuvième siècle, alors que quelques spécimens sont antérieurs. De tels bâtiments appartiennent à la catégorie que l'on appelle habituellement « architecture vernaculaire », c'est-à-dire, propre à un lieu donné.

Grâce à leur forme caractéristique, massive et allongée, et à leur façade le plus souvent complétée d'un hangar, nous reconnaissons au premier coup d'œil, le long de nos routes, ces fermes qui nous rappellent l'époque à laquelle (jusqu'aux années 1960) l'activité agricole prédominait dans notre commune et existait surtout à travers une multiplicité de propriétés de petite taille. A la suite des changements socio-économiques intervenus au cours des cinq dernières décennies, il convient maintenant, pour nombre d'entre elles, de parler « d'anciennes fermes », puisque plus rien ne les lie désormais à une activité agricole ; mais, en dépit de cela, elles n'ont généralement rien perdu de leur forte identité architecturale en raison de certaines constantes des éléments fondamentaux de leur construction.

Leur caractère massif résulte de leur faible hauteur (sauf de rares exceptions, rez-de-chaussée surmonté d'un grenier) tout autant que de l'aspect à la fois simple et symétrique qu'offre leur façade principale : ouvertures du rez-de-chaussée comprenant une porte d'entrée centrale encadrée de deux paires de fenêtres rectangulaires et complétées, sur un mode mineur, par la rangée des fenêtres du grenier. Les seuls éléments purement décoratifs sont habituellement un bandeau de briques de faible relief séparant les deux niveaux ; une discrète corniche couronnant le mur à sa jonction avec le toit ; et l'entourage soigné des baies, auquel l'on réservait les plus belles briques. Le toit de tuiles « canal », à deux pentes (il peut cependant y en avoir parfois quatre), est perçu, grâce à la faible hauteur des murs, comme une forte présence venant accentuer le caractère massif de ces constructions. L'orientation de la façade principale est remarquablement uniforme : elle se limite à un angle allant de l'est au sud, de manière à « tourner le dos au mauvais temps », selon l'expression consacrée.

Les matériaux de construction, par leur texture et leur couleur, sont une pure émanation de notre terroir. L'utilisation des argiles locales pour fabriquer tuiles et briques a permis l'existence d'un lien physique entre cette architecture et le



paysage environnant dans lequel, par voie de conséquence, elle se fond parfaitement, les nuances de couleur des murs et toits reflétant celles des terrains eux-mêmes. En ce qui concerne les murs, l'on observe trois types de matériaux pouvant être utilisés en même temps et dans des proportions diverses : la brique cuite, appelée « foraine », dont la couleur va du rose au jaune clair (cette dernière variété était recherchée car plus résistante) ; la brique crue, d'un coût inférieur mais réservée habituellement aux murs n'étant pas exposés aux intempéries ; et les galets de la Garonne, enfin, que l'on intercalait entre des rangées de briques. La maçonnerie de briques, qu'il s'agisse des murs ou des piliers soutenant les hangars, laisse apparaître des « trous barriers », désignation occitane des vides laissés par les barres des échafaudages utilisés au moment de la construction.

L'organisation de l'espace devait permettre le déroulement d'une activité de polyculture et d'élevage. Aux éléments perceptibles depuis l'extérieur (habitat, hangar, grenier) s'ajoutaient habituellement un chai et une étable. Dans certains cas, un pigeonnier qui, indépendamment de sa fonction, servait de marque distinctive, se dressait à quelque distance du bâtiment principal (mais pouvait aussi lui être accolé). Dès l'achèvement de la construction, l'on veillait à planter des arbres aux abords immédiats de la maison, destinés à protéger l'habitation, mais aussi le chai, des ardeurs du soleil estival. Ainsi, de majestueux tilleuls, marronniers et noyers s'élevaient aujourd'hui au-dessus des toitures de ces fermes, signalant celles-ci dans le paysage.

Il convient, pour conclure, de souligner que l'ensemble constitué par cet habitat dispersé sur notre territoire communal, qui témoigne aussi bien de l'histoire de notre développement économique que de celle des techniques de construction, est particulièrement significatif à Villeneuve puisque, à la différence d'autres communes, c'est le seul type d'habitat qui, par le passé, ait jamais existé : il n'y a jamais eu, en effet, d'habitat dit « groupé », c'est-à-dire, formant des rues aux maisons contiguës. Nous sommes donc véritablement en présence d'un patrimoine porteur d'identité, et il nous appartient d'en assurer la sauvegarde par des mesures d'entretien appropriées. (1)



(1) Notre commune compte environ 70 de tels bâtiments.

Le moulin de Masse-Ribaud

Partiellement masqué par un rideau d'arbres, le moulin de Masse-Ribaud se devine plus qu'il ne se voit lorsque l'on entre dans le territoire de notre commune en franchissant le pont qui enjambe le Girou.

Son existence est ancienne : il figure, en effet, sur un plan cadastral dressé en 1733. Le moulin proprement dit fait partie d'un ensemble de bâtiments comprenant une habitation annexe permettant le logement d'un employé, ainsi qu'un transformateur ayant servi jadis à la production d'énergie hydro-électrique. A partir d'un bras du Girou, le canal d'arrivée d'eau comporte une vanne de décharge pouvant s'ouvrir en cas de hautes eaux. Dans la réalité, toutefois, c'était aussi l'insuffisance du débit de la rivière qui, en été, constituait une difficulté majeure puisqu'elle empêchait parfois tout fonctionnement des meules.



L'activité du moulin de Masse-Ribaud cessa progressivement au cours de la seconde moitié du vingtième siècle. A partir de 1942, en effet, à la suite de la vente des divers bâtiments par leur propriétaire, minotier professionnel, elle perdit son caractère industriel pour devenir une simple activité de « mouture à façon » (c'est-à-dire, sans fourniture de la matière première) destinée aux particuliers des environs souhaitant faire moudre leur grain. Celle-ci se poursuivit jusqu'en 1959, date à laquelle l'ensemble fut vendu et le moulin transformé en maison d'habitation.

Le couvent



Présence discrète malgré la blancheur de ses murs, l'ancien couvent de Villeneuve est situé en bordure du chemin d'Ensarla, à mi-parcours environ du raidillon conduisant à l'église.

C'est d'abord la façade côté cour, d'un classicisme presque austère, qui s'offre au regard ; mais, lorsque l'on contourne le bâtiment, l'on découvre la façade côté jardin qui, grâce à son profil partiellement bombé, produit au contraire une impression de douceur, sinon de fantaisie. Depuis le parc, qui jouit d'une position dominante, s'ouvre une belle perspective vers la vallée du Girou et le village de Saint-Sauveur. Les ailes symétriques qui flanquent la partie centrale du bâtiment étaient, à l'origine, des dépendances constituées d'un seul rez-de-chaussée ; leur surélévation est relativement récente. A l'intérieur, les éléments du décor originel encore intacts (carrelages, boiseries, escalier) sont suffisamment nombreux pour que cela ait permis la préservation de l'esprit du lieu. La pièce la plus saisissante par son atmosphère est le salon traversant.

Bien que ce bâtiment ait toujours été appelé le « couvent » (et, parfois même, le « prieuré »), sa fonction d'établissement religieux ne fut, en réalité, qu'une parenthèse dans le cours de son histoire. Lorsqu'il fut construit, en effet, aux environs de 1840, il ne s'agissait nullement d'un couvent mais d'une résidence bourgeoise idéalement implantée sur le flanc du coteau. Ce fut seulement en 1877 que sa propriétaire, membre de la famille Desclaux, en fit donation à la communauté des Ursulines de Malet (commune de Saint-Côme-d'Olt, dans le département de l'Aveyron). Conformément à

la spécificité de leur ordre, les religieuses qui, à partir de ce moment-là vécurent à Villeneuve, se consacrèrent à l'éducation des jeunes filles. Certains habitants de la commune se souviennent d'ailleurs, avec précision, que des personnes de leur famille avaient fréquenté cette école. Dans les années qui suivirent l'installation des Ursulines, l'on s'efforça de donner à ce bâtiment civil une connotation religieuse. Ceci explique la présence, dans le parc, d'un oratoire et d'une statue de la Vierge à l'Enfant. L'on remarque aussi, surmontant la porte d'entrée, un décor de pierre sculptée représentant la Nativité.

Mais ensuite, un fait nouveau devait infléchir, une fois encore, le cours des choses. En effet, la donation dont avaient bénéficié les Ursulines fut révoquée par un jugement du Tribunal de Toulouse rendu le 23 mars 1902. Ceci devait se traduire, quelque temps plus tard, par le départ de la communauté religieuse ; et le bâtiment cessa d'être un couvent.

Notons aussi qu'au cours de la seconde moitié du vingtième siècle, jusqu'en 1973, la propriété avait appartenu à Marcel Bertoin qui, parallèlement à son activité professionnelle, cultivait un talent de peintre. Ceci lui avait permis d'atteindre, de son vivant (il mourut en 1983), une certaine notoriété dans un domaine de prédilection qui était, pour lui, la représentation de l'architecture et des paysages urbains. Le musée du Vieux-Toulouse possède, par exemple sa Vue de la rue Alsace-Lorraine, peinte en 1947, qui est un tableau caractéristique de l'essentiel de son œuvre. C'est, par ailleurs, Marcel Bertoin lui-même qui avait souhaité que l'on appellât l'ancien couvent de Villeneuve le « prieuré ».

L'ancienne gare

Une gare ferroviaire a bel et bien existé à Villeneuve. Située en bordure de la route de Vacquiers, elle s'appelait « Vacquiers-Villeneuve ». Depuis longtemps désaffecté et transformé en maison d'habitation, le bâtiment est toujours visible et reconnaissable.



A quel titre cette ancienne gare peut-elle être considérée comme l'un des éléments de notre patrimoine architectural ? Les critères de jugement sont, à l'évidence, distincts de ceux que l'on utilise lorsqu'il s'agit, par exemple, d'églises, de châteaux, et même des gares monumentales dont le dix-neuvième siècle a doté nos villes. Bien qu'elle se présente sous l'aspect d'un bâtiment sans prétention et qu'elle ne soit guère mise en valeur par son implantation aux confins des deux communes dont elle porte le nom, elle n'est toutefois pas dépourvue de personnalité. En effet, pour l'observateur averti, tout au moins, son identité se révèle au premier coup d'œil, sa forme révélant sa fonction. Sur le plan strictement architectural, elle constitue un élément parfaitement représentatif d'un ensemble bien défini, en rapport avec un lieu et une époque : les gares des lignes ferroviaires secondaires construites, dans notre pays, au cours de la première moitié du vingtième siècle. En même temps, ces gares sont les seuls vestiges qui subsistent de réseaux de transport ferroviaire disparus ; elles seules témoignent de l'existence des schémas de déplacement que l'on avait conçus et réalisés à cette époque-là. Le caractère modeste du bâtiment originel (rez-de-chaussée dévolu à l'activité commerciale surmonté d'un étage aménagé en logement) ne doit donc pas nous empêcher d'apprécier la valeur de représentativité et de mémoire qui est la sienne aujourd'hui.

Mais quel est donc ce passé que l'ancienne gare de Vacquiers-Villeneuve permet d'évoquer ? Il s'agit précisément de la ligne Toulouse-Villemur exploitée à partir de 1912 par la Compagnie des Chemins de Fer du Sud-Ouest qui avait vu le jour en 1906 (rappelons que les chemins de fer français ne seront pas nationalisés avant 1937). Son fonctionnement ne dura que 25 ans, puisqu'en effet, elle fut fermée le 11 janvier 1937. Son « déclassement » officiel, rendant la décision irréversible, intervint le 20 février 1947. L'itinéraire emprunté entre Toulouse et Villemur peut surprendre par sa longueur (43 km) et sa sinuosité. Après son départ de Toulouse (depuis la gare Matabiau suivi d'un premier arrêt à la gare du faubourg Bonnefoy), le train desservait, en effet, les gares de Loubers (quartier de L'Union), Launaguet, Pechbonnieu-Saint-Loup, Montberon, Labastide-Saint-Sernin, Cépet-Gargas, Vacquiers-Villeneuve, Bouloc, Villaudric et Villemur. Le trajet présentait une difficulté toitoire lorsque

le train en provenance de Toulouse abordait le coteau de Pechbonnieu par la redoutable montée dite de « Charta », et semblait n'avancer qu'à grand-peine. Grâce à son panache de fumée noire visible à des kilomètres à la ronde, le « petit train », puisqu'on l'appelait ainsi, servait de point de repère dans le paysage et ses passages réguliers rythmaient les travaux des champs. La desserte ferroviaire entre Toulouse et Villemur comportait habituellement deux aller et retour par jour dans chaque sens, mais la relative longueur de l'itinéraire et la topographie des lieux traversés expliquent une certaine lenteur : il fallait, en effet, plus de deux heures pour effectuer la totalité du trajet, et environ une heure et dix minutes pour se rendre de Villeneuve à Toulouse.

C'était, en réalité, un véritable réseau de voies secondaires en étoile qui existait, à ce moment-là, à partir de Toulouse (notamment vers Grenade et Cadours, Boulogne-sur-Gesse, Saint-Sulpice-sur-Lèze, Revel), mais il fut progressivement démantelé avant même qu'une indispensable modernisation ait permis d'exploiter toutes les possibilités qu'il offrait. A une époque telle que la nôtre, où l'on redécouvre les vertus du transport en commun et où l'on tente de combler les lacunes dans ce domaine, l'on ne peut que regretter cette disparition.

601 603 651 C		602 652 664 666 B	
• TOULOUSE (St-Mar.) Bonnef.	7 43 17 38	• VILLEMUR S.-O. dep.	6 59 16 50 11 30 17 34
Loubers	7 43 17 44	Villaudric	7 15 11 50 11 40 17 43
Launaguet	8 10 18 50	Prémion	7 20 11 17 11 58 17 59
Pechbonnieu-St-L.	8 21 18 17	Bouloc	7 45 11 12 13 18 15
Montberon	8 30 18 24	Vacquiers-Villeneuve	7 53 11 18 24 18 26
Labastide-St-Sernin	8 38 18 31	Cépet-Gargas	8 1 11 22 18 37
Cépet-Gargas	8 48 18 38	Labastide-St-Sernin	8 3 11 22 18 43
Vacquiers-Villeneuve	8 58 18 47	Montberon	8 15 11 22 18 51
Bouloc	9 08 18 56	Pechbonnieu-St-L.	8 22 11 22 18 57
Villemur S.-O. arr.	9 18 19 04	Launaguet	8 33 11 22 19 3
		Loubers	8 39 11 22 19 14
		• TOULOUSE (St-Mar.)	9 46 11 22 19 31

(A) Lundi, mercredi, vendredi, sauf les jours fériés.
 (B) Mardi, jeudi, samedi, dimanche, fêtes légales.
 (C) Jours de marché et fêtes à Prémion.

Horaires de la ligne



Type de train à vapeur qui desservait la gare Vacquiers-Villeneuve-lès-Bouloc

L'école



C'est par une délibération du 11 mai 1957 que le conseil municipal de Villeneuve, invoquant « la nécessité qu'il y aurait de la construction d'un groupe scolaire en raison du nombre toujours plus élevé d'enfants », se prononçait en faveur de l'un des « projets-types d'écoles rurales » ayant reçu l'agrément de l'Education Nationale. Il s'agissait, en l'occurrence, d'un ensemble conçu par l'architecte toulousain Gustave Jansen comprenant deux classes, un préau et le « logement du maître ». La municipalité avait préalablement voté l'acquisition d'un terrain de 2687m² appartenant à Clément Cabié. L'exécution des travaux fut confiée à l'entreprise Labatut et Fils ; les premiers élèves furent accueillis en 1962.

La valeur patrimoniale de cet ensemble est double. D'une part, comme le soulignait le conseil municipal, il signale, dans son domaine, le début d'une ère nouvelle au cours de laquelle les mairies-écoles existantes allaient se révéler inadaptées, les projets-types témoignant ainsi des solutions fonctionnelles adoptées par l'Administration pour servir un objectif devenu prioritaire. D'autre part, en raison de leurs qualités plastiques, l'école et le logement de fonction sont l'expression du modernisme triomphant qui caractérisa les années 1950 et 1960, et se manifesta non seulement en architecture mais aussi dans les autres domaines de l'art. Le mouvement dit « moderne » s'était affirmé dans l'œuvre des grands architectes dès les premières décennies du vingtième siècle ; mais le choix qu'en fit l'Administration elle-même pour la construction d'équipements courants est révélateur de la prépondérance dont jouissait ce mouvement au cours de la période qui nous intéresse.

De fait, et c'est pour cela qu'elle continue d'attirer le regard, notre école constitue un spécimen architectural permettant de saisir parfaitement la volonté de rupture qui fut le fondement même du mouvement moderne : on chercherait en vain, par exemple, une quelconque trace du vocabulaire de l'architecture classique (comparer avec l'ancienne mairie, toute proche) ou bien l'expression d'une identité régionale (à

l'exception de la couverture de tuiles bien visible du préau). D'un point de vue stylistique, ainsi libéré de toute attache traditionnelle, le bâtiment n'existe que par (1) la célébration de ses propres volumes et contours géométriques, souvent contrastés (par exemple, les rectangles que dessinent la façade et les fenêtres dont la disposition rigoureuse s'oppose à la fantaisie des formes tronquées et arrondies du préau), (2) des couleurs qui tranchent avec leur environnement naturel et bâti et se suffisent à elles-mêmes (la récente restauration les ayant, d'ailleurs, remarquablement rehaussées) et, (3) à l'instar de la sculpture, le jeu de l'alternance des pleins et des vides (la façade éclatante et plane dialoguant ainsi avec la pénombre creuse du préau). C'est toute l'esthétique de ces années-là qui se révèle, en lien étroit non seulement avec la sculpture mais aussi, par exemple, avec l'abstraction géométrique en peinture.

Le logement de fonction de l'instituteur, dit « logement du maître » (l'actuelle « maison des activités »), fut conçu dans le même esprit.

Comme nous l'évoquions à propos des couleurs, une importante campagne de travaux de restauration a été réalisée : réfection des peintures extérieures soulignant la géométrie de la composition et des formes ; modernisation des sanitaires, de l'isolation, du chauffage ; installation de la climatisation. D'un point de vue patrimonial, un idéal semble avoir été atteint, qui consiste à obtenir, par des mesures d'entretien et d'amélioration, une capacité d'utilisation conforme aux attentes, tout en veillant à préserver et à mettre en valeur le caractère de la construction existante. Celle-ci, en l'espèce, mérite pleinement l'intérêt qu'on lui porte.



ÉPILOGUE

La place de l'ancienne forge



Le souvenir de l'ancienne forge est celui d'une époque révolue dans le monde rural. Le recours au forgeron y était fréquent et nécessaire pour réparer ou renforcer les charrues brisées par le dur labeur, mais aussi pour ferrer les chevaux, seuls capables de fournir avec dextérité l'effort nécessaire à l'exécution de certains travaux des champs.

Nos fermes et anciennes fermes, évoquées ailleurs, sont les seuls vestiges tangibles de cet univers. Dans le cas de l'ancienne forge, ce sont les photos qui vont nourrir notre imaginaire. Sur un autre plan, la désignation « Place de l'ancienne forge » et l'aménagement agréable de celle-ci pour les habitants traduisent la volonté de créer un **lieu de mémoire** porteur d'identité et garantissent, ainsi, la pérennité du souvenir.

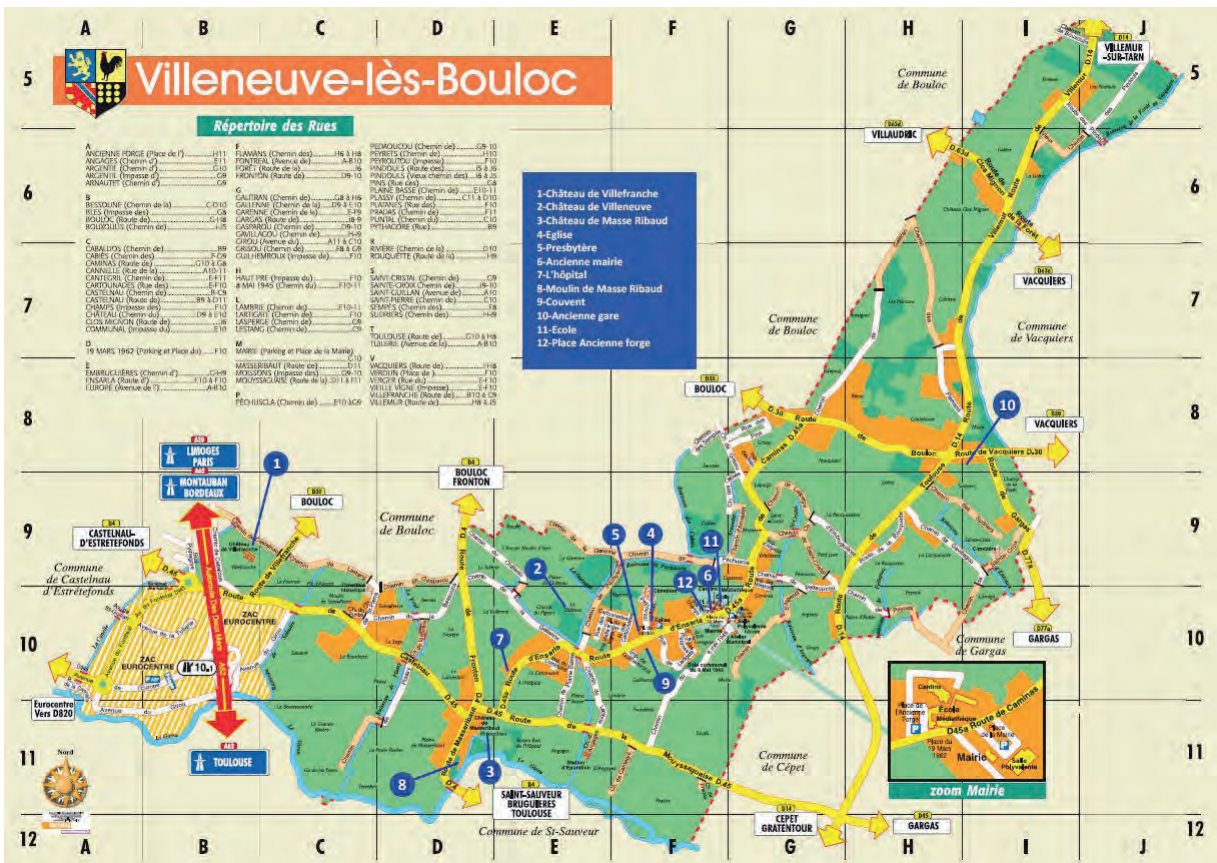
BIBLIOGRAPHIE

S'il n'existe aucun ouvrage traitant spécifiquement du patrimoine architectural de Villeneuve-lès-Bouloc, nous pouvons en signaler trois qui peuvent à la fois servir d'arrière-plan et élargir la perspective.

Adrien Escudier, *Monographies de Bouloc, Villeneuve-lès-Bouloc et Vacquières*, Toulouse, 1933. Réédition 2006. La plupart des familles villeneuvoises possédaient, jusqu'aux années 1960, un exemplaire de cet ouvrage. La perspective y est essentiellement historique.

Jean Rocacher (ouvrage collectif), *Eglises et chapelles de la Haute-Garonne, n°1, Le canton de Fronton*, publié par les Amis des Archives de la Haute-Garonne, non-daté. L'architecture y occupe le premier plan, comme l'indique le titre. On regrettera, toutefois, le jugement injustement sévère porté par l'auteur sur l'église de Villeneuve-lès-Bouloc.

Odile Foucaud, *Toulouse. L'architecture du XIX^e siècle*, Paris, Somogy, 2000. Très bel ouvrage dont l'auteur était, au moment de la parution, Maître de Conférences à l'université Paul-Valéry de Montpellier. Les centres d'intérêt sont, d'une part, le passage du néoclassique au néomédiéval au cours de siècle étudié et, d'autre part, la profession d'architecte à cette époque-là. Ce livre est désormais disponible à la médiathèque de Villeneuve-lès-Bouloc.





*Vue du château de Villefranche partiellement imaginaire (tourelles avant l'adjonction des créneaux)
dessinée par le peintre régional Paul SIBRA (1889-1951).*